

Collecte des encombrants 2019

Vendredi le 24 mai pour tous les secteurs

*** Vos encombrants doivent être en bordure du chemin la veille s.v.p.***

Encombrants

Les encombrants se définissent comme étant de gros objets d'origine résidentielle qui, à cause de leur taille, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières (déchets ou recyclage) et ne peuvent être apportés à l'Écocentre dans le coffre d'une voiture.

Matières refusées

- ✓ Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu;
- ✓ Rebuts qui peuvent être apportés à l'Écocentre dans le coffre d'une voiture
- ✓ Animaux morts;
- ✓ Armes à feu et munitions;
- ✓ Plastique d'ensilage;
- ✓ Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (par exemple : bois, bardeaux d'asphalte, gypse);
- ✓ Résidus domestiques dangereux;
- ✓ Matériel électronique (par exemple : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo).
- ✓ Pneus

Les articles encore fonctionnels devraient être apportés à la Ressourcerie le Filon Vert ou à un comptoir familial.

*Les pneus démontés de la jante peuvent être apportés au **garage municipal** *

* Les piles sont ramassées au bureau municipal

Les résidus domestiques dangereux (aérosols, huile, peinture, etc.), les matériaux de construction et le matériel électroniques doivent être apporté directement à l'écocentre pour être valorisé